

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2008 B 06807 Numéro SIREN : 503 182 073 Nom ou dénomination : Aaxen

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 41675

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-07-2020

N° DE DEPOT : 041675

N° GESTION : 2008B06807

N° SIREN : 503182073

DENOMINATION : Aaxen

ADRESSE : 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

MILLESIME : 2018

BILAN ACTIF

	EXERCICE 31/12/2018	EXERCICE 31/12/2017
<u>Actif immobilisé</u>		
Écarts d'acquisition	1 008 357	1 245 617
Immobilisations incorporelles	849 422	991 785
Immobilisations corporelles	15 160 139	15 956 997
Immobilisations financières	313 613	30 421
Titres mis en équivalence		
<u>Actif circulant</u>		
Stocks et en cours	8 213 072	7 732 256
Avances et acptes versés sur commandes	28 473	13 290
Clients et comptes rattachés	502 642	803 202
Autres créances et comptes de régularisation	4 929 337	5 681 434
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 586 625	2 860 760
Total de l'actif	32 591 680	35 315 762

*Per copie certifiée
conforme à l'original*



BILAN PASSIF

	EXERCICE 31/12/2018	EXERCICE 31/12/2017
<u>Capitaux propres</u> (Part du groupe)		
Capital (1)	10 418 410	4 979 426
Primes (1)	299 467	299 467
Réserves et résultat consolidés (2)	-1 251 169	-336 564
Autres (3)	-114 522	-114 522
Intérêts minoritaires		
<u>Provisions</u>	1 267 035	3 312 044
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières (dt avances conditionnées)	7 750 870	13 721 462
Avances et acptes reçus sur commandes	188 131	257 935
Fournisseurs et comptes rattachés	7 783 932	6 434 995
Autres dettes et comptes de régularisation	6 249 526	6 761 519
Total du passif	32 591 680	35 315 762

(1) de l'entreprise mère consolidante

(2) dont résultat net de l'exercice = + 145 396 €

(3) à détailler dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés (Part du groupe)

COMPTE DE RÉSULTAT

	EXERCICE 31/12/2018	EXERCICE 31/12/2017
Chiffre d'affaires	49 314 982	51 680 076
Autres produits d'exploitation	1 142 541	1 205 950
Achats consommés	-21 558 008	-21 439 377
Charges de personnel (1)	-16 665 137	-17 272 777
Autres charges d'exploitation	-11 615 674	-10 224 853
Impôts et taxes	-994 322	-1 022 925
Dotations aux amortissements et dépréciations	-2 651 412	-1 955 405
Résultat d'exploitation	-3 027 030	970 689
Charges et produits financiers	2 416 339	-1 422 808
Résultat courant des entreprises intégrées	-610 691	-452 119
Charges et produits exceptionnels (2)	500 534	47 376
Impôt sur les résultats & crédits d'impôt	492 812	45 924
Résultat net des entreprises intégrées	382 656	-358 819
Résultat net des entreprises cédées		
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-237 260	-237 260
Résultat net de l'ensemble consolidé	145 396	-596 079
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	145 396	-596 079
Résultat par action	0,03	-0,12
Résultat dilué par action	0,03	-0,04

(1) y compris participation des salariés

(2) hors amortissement des écarts d'acquisition et résultat des entreprises cédées

Etats financiers au 31/12/2018

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation s'établit comme suit :

Sociétés	Lien juridique % contrôle	Méthode de consolidation	Siège social	N° Siren
AAXEN	Société mère		20 avenue Franklin Roosevelt 75 008 PARIS	503 182 073
ALKOS COSMETIQUES	Filiale 100%	Intégration globale	Zac de Landacres 62360 HESDIN L'ABBE	343 967 527
INTER COSMETIQUES	Filiale 100%	Intégration globale	11 rue Papiau de la Verre 49000 ANGERS	339 646 630
SAGAL	Filiale 100%	Intégration globale	2 Chemin Croix St Mathieu 28320 GALLARDON	318 649 381

Ces sociétés interviennent sur le marché mondial des produits cosmétiques.

Evènements significatifs de l'exercice

Conversion des obligations en actions :

En date du 19 décembre 2018, les 5 438 984 obligations convertibles en actions émises par la société AAXEN et détenues par la société FINNLEY ont été converties en 5 438 984 actions de 1 € de valeur nominale. La prime de non conversion provisionnée au 31 décembre 2017 pour un montant de 2 720 780 € a en conséquence été reprise.

Le capital social d'AAXEN se trouve ainsi porté de 4 979 426 € à 10 418 410 €. Il est divisé en 10 418 410 actions de 1 € de valeur nominale.

Contrôle fiscal :

Courant 2016, la société AAXEN a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014. Une proposition de rectification reçue en juillet 2016 remet en cause la déduction des primes de non conversion des emprunts obligataires qu'elles soient versées (1 328 k€ pour 2014) ou provisionnées (644 k€ au 31 décembre 2014). La société a contesté le bien-fondé de cette position. Fin 2018, l'administration a confirmé ses redressements (669 k€ plus 52 k€ de pénalités) et mis en recouvrement le rappel relatif à l'exercice 2014. Une provision d'un montant de 730 k€ (frais de procédure inclus) a été comptabilisée à la clôture de l'exercice. La procédure contentieuse se poursuit.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Progiciel de gestion intégré Groupe :

Le nouveau progiciel de gestion intégré du Groupe a été mis en service le 2 mai 2018. Son coût total s'élève à 955 k€ et comprend les heures de développement facturées par les trois sociétés filiales (372 k€ en 2017 et 111 k€ en 2018 présentés dans le compte de résultat consolidé en "production immobilisée"). Il fait l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 3 ans.

Préfinancement du CICE :

Les créances de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi du Groupe, pour les exercices 2016 et 2017, ont été mobilisées auprès de BPL.FRANCE. L'avance de trésorerie qui en a résulté représente une somme de 859 k€.

Déménagement de la société INTER COSMÉTIQUES :

La société INTER COSMÉTIQUES a transféré son siège social, ses moyens de production et ses stocks à Angers dans des locaux pris à bail auprès d'une société d'économie mixte.

Les deux usines de Beaucouzé, financées initialement par crédit-bail, ont été cédées en avril 2018 moyennant un prix de vente total de 2 270 k€.

Les frais liés aux déménagements ont été comptabilisés dans les charges exceptionnelles à hauteur de 118 k€ en 2017 et 79 k€ en 2018.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis et présentés en conformité avec les principes et normes comptables françaises et le règlement CRC n° 99-02.

Dates de clôture & durée de l'exercice

Toutes les sociétés intégrées clôturent leur bilan à la date du 31 décembre.

L'exercice considéré a une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Principes comptables & méthodes d'évaluation

Ecart d'acquisitions

Les écarts d'acquisition résultent d'une comparaison entre le coût d'acquisition ou d'apport des titres et la quote-part de situation nette acquise.

Pour les filiales INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES, les calculs effectués sur la base des comptes au 31 décembre 2007 sont restés inchangés depuis, soit un écart d'acquisition positif de 5 749 k€ pour INTER COSMÉTIQUES et SAGAL et un écart négatif de 150 k€ pour ALKOS COSMÉTIQUES (comptabilisé en provisions).

Leur amortissement, initialement étalé sur 7 ans dans la logique du financement mis en place pour l'acquisition des titres, a été allongé de 7 à 15 ans à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2012 pour tenir compte du contexte économique.

Fonds de commerce

Le fonds commercial inscrit à l'actif des comptes individuels de la société ALKOS COSMÉTIQUES pour une valeur brute de 2 211 k€ a été transféré, pour la présentation du bilan consolidé, dans un compte "Ecart d'acquisition".

Par dérogation au traitement initialement retenu pour les écarts d'acquisition (amortissement sur 7 ans), ce montant a été amorti à 100% sur le premier exercice de consolidation (2008) par imputation sur les réserves consolidées étant considéré qu'un traitement différent se serait révélé impropre à donner une image fidèle du patrimoine et du résultat des exercices futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées, comme pour les exercices précédents, à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés après identification éventuelle des composants, en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens et selon un mode linéaire.

Les amortissements dérogatoires constatés dans les comptes sociaux sont neutralisés dans les comptes consolidés.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Logiciels, brevets	1 à 10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements des constructions	10 à 20 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel et outillage	3 à 20 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 20 ans
- Matériel de transport	5 ans

La société ALKOS COSMÉTIQUES a procédé au refinancement de matériels industriels acquis au cours de l'exercice pour un montant de 321 k€ par la conclusion d'un contrat de crédit-bail (retraité en consolidation comme il est dit ci-après). De plus, à la suite d'une vérification fiscale, cette société a procédé à des reclassements entre le compte "agencements des constructions" et "agencements industriels" pour un total de 374 k€.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Les produits en cours de production et les produits finis sont évalués à leur coût de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée pour les articles dont la commercialisation s'avère difficile ou dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau des flux de trésorerie, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Pour la gestion de leurs créances clients, les sociétés INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES font appel à une société d'affacturage. Le contrat renégocié en septembre 2017 prévoit une clause d'absence de recours du Factor et n'est donc plus retraité en consolidation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Comptes et produits financiers

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur valeur d'entrée et font éventuellement l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque le cours à la date d'inventaire est inférieur à cette valeur d'entrée.

Les dividendes reçus des filiales par la société mère (soit un montant de 950 k€ en 2018) sont annulés en consolidation.

Ecart de conversion

Les écarts de conversion comptabilisés dans les comptes sociaux ont été éliminés par la constatation d'un gain ou d'une perte de change et les provisions correspondantes annulées.

Crédits-bails et locations financières avec option d'achat

Ces contrats ont été retraités pour l'établissement des comptes consolidés par la constatation d'un achat à crédit amorti en fonction de la durée de vie prévue du bien.

Les loyers sont annulés et remplacés par l'enregistrement d'une charge financière, d'une dotation aux amortissements et d'un amortissement du financement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent les éléments suivants :

- Provisions pour litiges fiscaux : 730 k€ (cf. "événements significatifs de l'exercice" ci-dessus)
- Provisions pour litiges sociaux : 86 k€ (organismes sociaux et risques prud'homaux) ;
- Provision des engagements de retraite : 394 k€ (étant rappelé que l'engagement relatif à la société SAGAL est intégralement couvert par un contrat d'assurance) ;
- Provision d'indemnités de départ de salariés : 30 k€ ;
- Provision des écarts d'acquisitions négatifs : 26 k€ .

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Impôts exigibles et différés

La charge d'impôt sur les sociétés comprend l'impôt exigible de l'exercice ainsi que l'impôt différé calculé d'une part sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et d'autre part sur les retraitements et éliminations de consolidation.

Par prudence, les déficits fiscaux reportables n'ont pas donné lieu à constatation d'un impôt différé actif.

Au 31 décembre 2018, les actifs et passifs d'impôts différés, calculés au taux de 28 % (au lieu de 33,33 % en 2017), peuvent être ainsi résumés :

Impôts différés (en k€)	Actif	Passif
sur :		
Différences temporaires	23	
Indemnités de départ à la retraite	110	
Crédit-bail & locations financières		504
Amortissements dérogatoires		714
Plus-values en report d'imposition		555
	133	1 773

Quant à la "preuve de l'impôt", elle s'établit comme suit (en k€) :

Résultat comptable consolidé avant impôt	- 347
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	508
Imputation des déficits fiscaux antérieurs	-
Différences permanentes	- 207
Amort & reprise des écarts d'acquisition	231
Résultat fiscal consolidé taxable à 28%	185
Charge d'impôt à 28%	52
Contribution additionnelle	-
Crédits d'impôt recherche	- 242
Impact du changement de taux 33,33 à 28% (1)	- 302
Crédit net d'impôt	- 492

(1) En application du règlement CRC n° 99-02, l'effet de la variation du taux d'impôt entre 2017 et 2018 a été comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Intégration fiscale

Les comptes des sociétés AAXEN, INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES sont intégrés fiscalement depuis le 1er janvier 2009. La convention d'intégration fiscale stipule que chaque société filiale continue de calculer et comptabiliser son impôt sur les bénéfices comme en l'absence d'intégration.

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont maintenus en totalité dans les charges de l'exercice de leur engagement.

Titres propres

Les Bons de Souscriptions d'Actions propres (BSA) qui apparaissent dans les comptes sociaux d'AAXEN parmi les "autres immobilisations financières" sont présentés dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres (115 k€).

Résultat courant / Résultat exceptionnel

Outre l'amortissement des écarts d'acquisition présenté sur une ligne séparée (237 k€), le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, les plus ou moins-values de cession d'éléments d'actifs, les charges et produits liés aux litiges ou aux sinistres d'une ampleur exceptionnelle ainsi que les amendes, pénalités et rappels ou restitutions d'impôts ou de cotisations. Le détail du résultat exceptionnel est fourni dans les pages suivantes.

Notes complémentaires concernant la société INTER COSMÉTIQUES :

Le litige fiscal portant sur les crédits d'impôt recherche relatifs aux années 2010 à 2013 s'est soldé au cours de l'exercice par leur remboursement sous déduction d'un montant de 62 k€. La provision antérieurement constituée pour le même montant a été reprise.

Comme indiqué ci-dessus, les frais de déménagement engagés en 2018 ont été comptabilisés en résultat exceptionnel pour un montant de 79 k€

Notes complémentaires concernant la société SAGAL :

Les reprises de provisions exceptionnelles de l'exercice concernant des risques sociaux (27 k€).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Notes complémentaires concernant la société ALKOS COSMÉTIQUES :

Courant 2018, la société ALKOS COSMÉTIQUES a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les exercices 2015 et 2016. Il s'est soldé par un rappel de contribution foncière des entreprises pour un montant de 28 k€ assorti de 3 k€ de pénalités.

Les autres éléments tels que les ajustements des charges à payer des exercices précédents sont comptabilisés en résultat courant même s'ils concernent des exercices antérieurs.

Modalités de calcul du résultat par action

Le calcul du résultat par action tient compte, le cas échéant, des variations du capital intervenues au cours de l'exercice et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Quant au résultat dilué par action, il est calculé en intégrant le nombre d'actions à émettre en présence d'emprunts obligataires convertibles en actions et en retraitant le résultat net du montant des intérêts obligataires comptabilisés au cours de l'exercice.

Autres éléments d'information

Social :

L'effectif du groupe pour l'exercice 2018 s'établit à 150 cadres et assimilés et 238 employés et ouvriers.

Le total des frais de personnel s'élève à 16 665 k€ (il n'y a pas de participation des salariés pour l'exercice 2018).

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration ou de direction n'est pas communiqué car cela reviendrait pratiquement à divulguer une rémunération individuelle.

Les comptes au 31 décembre 2018 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant total de 536 k€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé au taux de 6% (contre 7% en 2017) en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2018.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Frais de recherche :

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les charges et donnent lieu au calcul d'un crédit d'impôt recherche, soit un montant de 242 k€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et une base totale de dépenses pour le groupe de 807 k€.

Honoraires des Commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires pris en charges au cours de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes des sociétés du Groupe s'élève à 87 k€.

Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations : acquisitions & virements poste à poste	Diminutions : cessions & virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2018
Ecarts d'acquisitions	5 748 992				5 748 992
Ecarts d'acquisitions (Fds de commerce AC)	2 210 511				2 210 511
Autres immobilisations incorporelles	1 799 890		134 283	7 669	1 926 504
Terrains	69 748			51 182	18 566
Terrains (Retraitement CB)	852 702			221 509	631 193
Constructions	3 552 093			1 812 786	1 739 307
Constructions (Retraitement CB)	7 727 733			2 451 215	5 276 518
Installat.aménag. des constructions	2 170 022		34 803	1 189 344	1 015 481
Matériel et outillage	14 773 824		2 409 705	511 517	16 672 012
Matériel et outillage (Retraitement CB)	8 722 027		321 060	10 372	9 032 714
Installations générales et aménagements	159 212		92 216	38 831	212 597
Matériel de transport	11 481				11 481
Matériel de transport (Retraitement CB)					
Matériel de bureau et mobilier	982 104		84 144	26 998	1 039 250
Matériel de bureau (Retraitement CB)	94 392				94 392
Immob.corporelles en cours & acomptes	1 149 265		817 905	1 149 266	817 904
Autres titres immobilisés et dépôts	30 421		283 251	60	313 612
TOTAL	50 054 417		4 177 367	7 470 750	46 761 035

dont virements de poste à poste

1 523 339

Amortissements

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations - dotations de l'exercice & virt poste à poste	Diminutions : sorties d'immobilisations & virt poste à poste	Montant des amortissements au 31/12/2018
Ecart d'acquisition	4 503 375		237 260		4 740 635
Ecart d'acquisitions (Fds de commerce AC)	2 210 511				2 210 511
Autres immobilisations incorporelles	808 107		276 648	7 668	1 077 087
Constructions	2 953 372		34 692	1 327 361	1 660 703
Constructions (Retraitement CB)	4 119 325		175 884	2 448 428	1 846 781
Installat. Aménagements des constructions	1 424 375		50 670	692 574	782 471
Matériel et outillage	10 941 380		742 300	170 952	11 512 728
Matériel et outillage (Retraitement CB)	3 845 308		721 871	10 372	4 556 807
Installations générales et aménagements	67 934		23 454	23 744	67 844
Matériel de transport	11 481				11 481
Matériel de transport (Retraitement CB)	0				0
Matériel de bureau et mobilier	850 036		42 709	24 479	868 266
Matériel de bureau (Retraitement CB)	94 392				94 392
TOTAL	31 829 595		2 305 488	4 705 578	29 429 505

Provisions

	Montant au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2018
Provisions pour litiges	174 984		730 000	88 881	816 103
Provisions pour risques & chg finan. (PNC)	2 720 780			2 720 780	
Autres provisions pour risques & charges			30 100		30 100
Provisions pour engagement retraite	383 678		12 283	1 521	394 440
Provisions "écarts acquisition négatifs"	32 603			6 210	26 393
Dépréciations des stocks & en cours	228 122		540 802	228 123	540 801
Dépréciations des créances clients	22 508				22 508
Autres dépréciations					
TOTAL	3 562 675		1 313 185	3 045 515	1 830 345

Variation des Emprunts & Avances conditionnées

(hors intérêts courus)

	Capital restant dû au 01/01/18	Variation de Périmètre	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Capital restant dû au 31/12/2018
Avances conditionnées					
	25 637		146 250	25 637	146 250
Emprunts obligataires					
	5 438 984			5 438 984	
Emprunts auprès des Ets Crédit					
Aaxen					
Alkos Cosmétiques					
Inter Cosmétiques					
Sagal					
sous total					
Retraitement contrats Crédit Bail & locations financières					
Inter Cosmétiques	392 057		365 940	205 264	552 733
Alkos Cosmétiques	7 592 802		321 060	1 081 179	6 832 682
Sagal	3 145			3 145	0
sous total	7 988 004		687 000	1 289 588	7 385 415
Retraitement contrats Affecturage					
Emprunts & dettes Fin. Diverses					
Aaxen					
Alkos Cosmétiques					
sous total					
TOTAL	13 452 625		833 250	6 754 209	7 531 665

Échéances d'Emprunts

(hors intérêts courus)

	Capital restant dû au 31/12/2018	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Aaxen				
sous total				
Emprunts auprès des Ets Crédit				
Aaxen				
sous total				
Retraitement contrats Crédit Bail & locations financières				
Inter Cosmétiques	552 733	160 772	391 961	
Alkos Cosmétiques	6 832 682	1 125 122	2 847 803	2 859 757
Sagal				
sous total	7 385 415	1 285 894	3 239 764	2 859 757
Retraitement contrats Affacturage				
Emprunts & dettes Fin. Diverses				
sous total				
TOTAL	7 385 415	1 285 894	3 239 764	2 859 757

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	313 613		313 613
	Clients douteux ou litigieux	26 860		26 860
	Autres créances clients	498 290	498 290	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	9 000	9 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 247	172 247	
	Impôts sur les bénéfices	1 720 949	267 393	1 453 556
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 511 491	1 511 491	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	50 775	50 775	
	Groupe et associés (2)	8	8	
	Débiteurs divers	1 287 618	1 287 618	
	Charges constatées d'avances	177 248	177 248	
TOTAL DES CREANCES		5 768 100	3 974 071	1 794 028
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	210 407	210 407		
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	8 799	8 799		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	7 385 415	1 285 894	3 239 764	2 859 757
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 783 932	7 783 932		
	Personnel et comptes rattachés	1 506 388	1 506 388		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 590 325	1 590 325		
	Impôts sur les bénéfices	1 773 095	14 735	840 279	918 081
	Taxes sur la valeur ajoutée	178 795	178 795		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	361 528	361 528		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	234 786	234 786		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	584 047	584 047		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	20 560	20 560		
TOTAL DES DETTES		21 638 077	13 780 196	4 080 043	3 777 838
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		833 250			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 754 209			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		49 314 982
Production vendue Biens		47 527 788
<i>Ventes Prod. Finis France</i>	24 544 788	
<i>Ventes Prod. Finis Export</i>	23 311 857	
<i>RRR accord./pds finis France</i>	(296 323)	
<i>RRR accord./pds finis Export</i>	(32 534)	
Production vendue Services		1 787 194
<i>Prestations condit. France</i>	125 039	
<i>Prestations condit. Export</i>	173 584	
<i>Produits annexes France</i>	826 642	
<i>Produits annexes Export</i>	661 928	
Chiffre d'affaires par marché géographique		49 314 982
Chiffre d'affaires FRANCE		25 200 147
<i>Ventes Prod. Finis France</i>	24 544 788	
<i>RRR accord./pds finis France</i>	(296 323)	
<i>Prestations condit. France</i>	125 039	
<i>Produits annexes France</i>	826 642	
Chiffre d'affaires EXPORT		24 114 835
<i>Ventes Prod. Finis Export</i>	23 311 857	
<i>RRR accord./pds finis Export</i>	(32 534)	
<i>Prestations condit. Export</i>	173 584	
<i>Produits annexes Export</i>	661 928	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des produits exceptionnels		2 686 651
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		500
<i>Autres prod. except. gest.</i>	500	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 591 060
<i>Prod. cessions immob. corp.</i>	2 591 060	
Reprises sur provisions et transferts de charges		95 091
<i>Rep. Prov. pour litiges</i>	88 881	
<i>Rep. Prov. Ecart Acq. Négatif</i>	6 210	
Total des charges exceptionnelles		2 186 117
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		214 347
<i>Pénalités sur marchés</i>	42 583	
<i>Amendes et pénalités</i>	3 306	
<i>Rappel d'impôts</i>	27 947	
<i>Charges except. /opér. gestion</i>	78 630	
<i>Chg. except. sur litiges</i>	61 881	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 241 770
<i>Val. nette cpta. immo. corpor.</i>	1 241 770	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		730 000
<i>Dot. Prov. pour litiges</i>	730 000	
Résultat exceptionnel		500 534

ANNEXE - Élément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros		31/12/2018
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		
Indemnités journalières de Sécurité Sociale et de Prévoyance		108 796
Avantages en nature		75 146
Remboursement indemnités de départ		28 480
Remboursement de frais et formations		17 515
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL		229 937

Date	Description	Amount	Balance
	Opening Balance		
2023-01-01	Deposit	1000.00	1000.00
2023-01-05	Withdrawal	500.00	500.00
2023-01-10	Deposit	750.00	1250.00
2023-01-15	Withdrawal	250.00	1000.00
2023-01-20	Deposit	300.00	1300.00
2023-01-25	Withdrawal	150.00	1150.00
2023-01-30	Deposit	400.00	1550.00
2023-02-05	Withdrawal	200.00	1350.00
2023-02-10	Deposit	500.00	1850.00
2023-02-15	Withdrawal	300.00	1550.00
2023-02-20	Deposit	600.00	2150.00
2023-02-25	Withdrawal	400.00	1750.00
2023-03-01	Deposit	700.00	2450.00
2023-03-05	Withdrawal	500.00	1950.00
2023-03-10	Deposit	800.00	2750.00
2023-03-15	Withdrawal	600.00	2150.00
2023-03-20	Deposit	900.00	3050.00
2023-03-25	Withdrawal	700.00	2350.00
2023-03-30	Deposit	1000.00	3350.00
2023-04-05	Withdrawal	800.00	2550.00
2023-04-10	Deposit	1100.00	3650.00
2023-04-15	Withdrawal	900.00	2750.00
2023-04-20	Deposit	1200.00	3950.00
2023-04-25	Withdrawal	1000.00	2950.00
2023-05-01	Deposit	1300.00	4250.00
2023-05-05	Withdrawal	1100.00	3150.00
2023-05-10	Deposit	1400.00	4550.00
2023-05-15	Withdrawal	1200.00	3350.00
2023-05-20	Deposit	1500.00	4850.00
2023-05-25	Withdrawal	1300.00	3550.00
2023-05-30			

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Contrats souscrits par INTER COSMETIQUES (CB mobiliers)			197 821	
Contrats souscrits par ALKOS COSMETIQUES (CB mobiliers)			3 060 895	
Contrats souscrits par ALKOS COSMETIQUES (CB immobilier)			3 900 001	
			7 158 717	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Engagements de retraite provisionnés			394 440	
Engagements de retraite couverts par un contrat d'assurance (SAGAL)			72 797	
			467 237	
Autres engagements				
BPI - Préfinancement créance CICE Groupe 2016			264 082	
BPI - Préfinancement créance CICE Groupe 2017			594 573	
			858 655	
Total des engagements financiers (1)			8 484 609	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

Variation des Capitaux Propres Consolidés

	Capitaux Propres au 01/01/2018	Affectation du résultat 2017	Dividendes versés par la société mère	Conversion obligations en actions	Reclassement des titres propres	Variation des écarts de conversion	Résultat consolidé 2018	Capitaux Propres au 31/12/2018
Capital social	4 979 426			5 438 984				10 418 410
Primes d'émission	299 467							299 467
Titres de l'entreprise consolidante	-114 522							-114 522
Écarts de conversion								
Réserves consolidées	259 515	-596 079	-1 060 000					-1 396 565
Report à nouveau								
Résultat groupe 2017	-596 079	596 079						
Résultat groupe 2018							145 396	145 396
	4 827 806		-1 060 000	5 438 984			145 396	9 352 186

Contribution des Sociétés au Résultat du Groupe

SARL Cabinet COULLIEN UNGER

AAXEN CONSOLIDÉ

Page : 39

	AAXEN	Inter Cosmétiques	Sagal	Alkos Cosmétiques	Sociétés cédées	Total au 31/12/2018
Résultats individuels	3 052 961	-1 315 662	-122 881	-540 206		1 074 213
Retraitements de consolidation :						
Résultat net des entreprises cédées						
Retraitement plus-value cession des titres						
Amort. Ecart acquisition	-237 260					-237 260
Reprise Prov. Ecart acquisition	6 210					6 210
Annulation dividendes reçus des filiales	-950 000					-950 000
Annul. Amort. dérogatoires / immob.	-2 240	-177 391	14 206	-33 988		-199 413
IS différé / amortis. dérogatoires immob.	627	49 669	-3 978	9 517		55 836
Annul. autres amort. dérogatoires		70 270				70 270
Cession terrains acquis en crédit bail		-221 508				-221 508
Retraitements des crédits baux		54 966	16	374 342		429 323
IS différé / retraitements crédits baux		-15 390	-4	-104 816		-120 211
Retraitements des LOA				-40 274		-40 274
IS différé / retraitements LOA				11 277		11 277
Provision Indemnités de fin de carrière	-5 687	-6 596				-12 283
IS différé / provision indem. fin carrière	1 592	1 847				3 439
Retraitement écarts conversion passif	-595	-10 283		-13 803		-24 680
IS différé / différences temporaires		-837	29	-1 207		-2 016
Retraitements cessions internes d'immob.						
IS différé / retrait. cessions internes	-1 629	98 795	13 858	191 450		302 475
Ajustement taux IS 33,1/3% à 28%						
Ajustement divers						
Résultat consolidé	1 063 980	-1 472 122	-98 754	-147 708		145 396

"AAXEN"

Société par actions simplifiée au capital de 10.418.410 €
Siège social : PARIS (75008) - 20, avenue Franklin Roosevelt
503 182 073 RCS PARIS
(ci-après la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 JUIN 2019

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE AAXEN

Chers Associés,

En application des dispositions de l'article L.233-16 du Code de commerce, nous vous rappelons que sur la base des derniers comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2018, le groupe AAXEN a l'obligation d'établir des comptes consolidés.

Nous vous avons donc réunis en Assemblée Générale en application des statuts et des dispositions de l'article L.233-16 du Code de commerce à l'effet de vous rendre compte de l'activité du groupe AAXEN au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. Définition du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2018 le périmètre de consolidation du groupe AAXEN (ci-après, le « Groupe ») comprenait les sociétés suivantes :

AAXEN	Société Mère
ALKOS COSMETIQUES	100,00 %
INTER COSMETIQUES	100,00 %
SAGAL	100,00 %

Il est rappelé que les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes sociaux proposés par chaque société à son Assemblée Générale, et vérifiés par le ou les Commissaire(s) aux comptes (dans les sociétés où leur présence est obligatoire).

La date de clôture de l'ensemble des sociétés du Groupe est le 31 décembre de chaque année et couvrent une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.
Les comptes consolidés présentés en comparatif ont une durée de 12 mois, allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Nous vous demanderons, conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous seront présentés.

2. Situation de l'activité du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Opérations juridiques et financières :

Au niveau de la société-mère AAXEN, il est relevé que l'activité de l'année 2018 s'est traduite par une baisse du chiffre d'affaires de 8.3 % par rapport à 2017.

Au cours de l'exercice 2018, le montant des dividendes distribués par les filiales s'est élevé à 750 K€ contre 2.050 K€ en 2017.

Sur le plan des relations intra-groupe, il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2017, la société mère AAXEN prend en charge tous les frais relatifs au service commercial du Groupe qu'elle forme avec ses trois filiales et les leur refacture sous forme de prestations de services. Sur le plan juridique, les contrats de travail des commerciaux, initialement recrutés par les sociétés INTER COSMÉTIQUES et ALKOS COSMÉTIQUES, ont été transférés chez AAXEN depuis le 1^{er} juillet 2017.

En date du 19 décembre 2018, suivant décisions spéciales du titulaire obligations convertibles en actions de la Société émises en date du 11 avril 2014 (les "**OC 2014**"), (ci-après, le "**Titulaire des OC 2014**"), le Titulaire des OC 2014, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, a autorisé expressément la conversion par la société Finnley de la totalité des OC 2014 qu'il détient en actions ordinaires dites "**Actions**" de la Société, soit 5.438.984 OC 2014 qu'il détient en 5.438.984 Actions de la Société.

Le Président après avoir rappelé ce qui suit :

- suivant décisions de la collectivité des associés en date du 11 avril 2014, il a été procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant global de 8.310.000 € prenant la forme de 8.310.000 obligations de 1 € de valeur nominale chacune, convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société, sans prime d'émission (ci-après, les "**OC 2014**"), dans les conditions et modalités prévues dans le contrat d'émission desdites obligations (ci-après, le "**Contrat OC 2014**"),
- que, la société Finnley est titulaire unique des 5.438.984 OC 2014 (ci-après, le "**Porteur OC 2014**"), le solde des OC 2014 ayant fait l'objet d'un remboursement,
- que, par courriers en date du 19 décembre 2018, le Porteur OC 2014 a manifesté son souhait de convertir l'intégralité de ses OC 2014, conformément, respectivement, au Contrat OC 2014,
- que, la demande de conversion des OC 2014 a été accompagnée du bulletin de conversion des OC 2014 en actions ordinaires nouvelles de la Société du Porteur OC 2014,

A constaté,

Aux termes des décisions du Président de la Société en date du 19 décembre 2018, une augmentation de capital d'une somme de 5.438.984 € par l'émission de 5.438.984 Actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune, par suite de la conversion de 5.438.984 obligations convertibles en actions émises par la Société le 11 avril 2014.

Les statuts ont été modifiés en conséquence et le capital social est fixé désormais à la somme de 10.418.410 €.

Par ailleurs, la prime de non conversion provisionnée au 31 décembre 2017 pour un montant de 2.720.780 € a en conséquence été reprise.

Il est rappelé également que, courant 2016, la société a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014. Une proposition de rectification reçue en juillet 2016 remet en cause la déduction des primes de non conversion des emprunts obligataires qu'elles soient versées (1 328 k€ pour 2014) ou provisionnées (644 k€ au 31 décembre 2014). Il est rappelé que la Société a contesté le bien-fondé de cette position et a entamé un recours contentieux ; Fin 2018, l'administration a confirmé ses

redressements (669 k€ plus 52k€ de pénalité) et mis en recouvrement le rappel relatif à l'exercice 2014. Une provision d'un montant de 730 k€ (frais de procédure inclus) a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

En outre, nous vous rappelons que, à la suite d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2008 à 2010, la société ALKOS DÉVELOPPEMENT (devenue AAXEN) a reçu un rappel de cotisations qu'elle a contesté. La provision constituée à ce titre s'élève à 44 K€. La procédure contentieuse se poursuit.

Il est rappelé également que, les comptes de la société AAXEN, au 31 décembre 2018, intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour un montant de 7 K€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2018. Le CICE obtenu en 2018, au titre de l'année 2017 (9 K€), a été affecté au financement des investissements.

En outre, les créances de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi du Groupe, pour les exercices 2016 et 2017, ont été mobilisées auprès de la BPIFRANCE. L'avance de trésorerie qui en a résulté représente une somme de 859 k€.

Enfin, nous vous rappelons que la société Inter Cosmétiques a transféré son siège social, ses moyens de production et ses stocks à Angers dans les locaux pris à bail auprès d'une société d'économie mixte.

Les deux usines de Beaucozè, financées initialement par crédit-bail, ont été cédées en avril 2018 moyennant un prix de vente total de 2 270 k€.

Les frais liés aux déménagements ont été comptabilisés dans les charges exceptionnelles à hauteur de 118 k€ en 2017 et 79 k€ en 2018.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018, l'activité des filiales du Groupe a été la suivante :

- Concernant la société ALKOS COSMETIQUES :

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 a baissé de 9.5 % par rapport à l'exercice 2017.

Les comptes au 31 décembre 2018 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 175 K€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2018. Le CICE obtenu en 2018, au titre de l'année 2017 (214 K€), a été affecté au financement des investissements.

Il est à noter également que la Société confie la gestion de ses créances clients à une société d'affacturage. Le contrat a été renégocié en septembre 2017 et prévoit désormais une clause d'absence de recours du Factor. A titre indicatif, le solde des en-cours clients cédés au 31 décembre 2018 s'élevait à 4 049 K€.

Par ailleurs, il est rappelé que, le nouveau progiciel de gestion intégré du Groupe, dont le projet a été porté par la société mère Aaxen, a été mis en service début 2018, la Société avait facturé à la société Aaxen le temps passé par ses salariés pour sa mise au point, pour un montant de 146k€.

Enfin, courant 2018, la Société a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les exercices 2015 et 2016. Il s'est soldé par un rappel de contribution foncière des entreprises pour un montant de 28k€ assorti de 3k€ de pénalités.

- Concernant la société INTER COSMETIQUES :

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 a connu une baisse de 7.1% par rapport à l'exercice 2017.

Le déménagement commencé fin 2017 s'est terminé en février 2018.

Il s'en est suivi de nombreuses perturbations au niveau de la fabrication et du conditionnement

entraînant des baisses importantes de la productivité. La société a dû faire appel massivement au travail intérimaire à hauteur de 2124 K€ (contre 1002 K€ en 2017) pour rattraper une partie de son retard.

Il est à noter également que, les anciens sites industriels ont été cédés en avril 2018 pour respectivement 1 620 000 euros et 650 000 euros.

Par ailleurs, les comptes au 31 décembre 2018 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 288 K€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2018. Le CICE obtenu en 2018, au titre de l'année 2017 (333 K€), a été affecté au financement des investissements.

En outre, le litige fiscal portant sur les crédits d'impôt recherche relatifs aux années 2010 à 2013 s'est soldé au cours de l'exercice par leur remboursement sous déduction d'un montant de 62 k€.

La provision antérieurement constituée pour le même montant a été reprise.

Comme indiqué ci-dessus, les frais de déménagement engagés en 2018 ont été comptabilisés en résultat exceptionnel pour un montant de 79 k€.

Enfin, il est rappelé que, la Société confie la gestion de ses créances clients à une société d'affacturage. Le contrat a été renégocié en septembre 2017 et il prévoit désormais une clause d'absence de recours du Factor. A titre indicatif, le solde des en-cours clients cédés au 31 décembre 2018 s'élevait à 5 594 K€.

- Concernant la société SAGAL :

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 a augmenté d'environ 12.3 % par rapport à l'exercice 2017.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 66 K€ comptabilisée en diminution des charges sociales et calculée en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2018. Le CICE obtenu en 2018 au titre de l'année 2017 (75 K€) a été affecté au financement des investissements.

En outre, il est à noter que, pour la gestion de ses créances clients, la société SAGAL fait appel à une société d'affacturage. Le contrat a été renégocié en septembre 2017 et prévoit désormais une clause d'absence de recours du Factor. A titre indicatif, le solde des en-cours clients cédés au 31 décembre 2017 s'élevait à 1 283 K€.

Enfin, il est rappelé que, dans le cadre de la mise en service d'un progiciel de gestion intégré du Groupe dont le projet a été porté par la société mère Aaxen, la Société a facturé à la société Aaxen le temps passé par ses salariés, soit un montant de 44k€.

3. Evènements importants intervenus au sein du Groupe depuis la clôture de l'exercice

Modification de la gouvernance :

Suivant décisions de la collectivité des associés de la société Aaxen en date du 14 janvier 2019, Monsieur Dominique Vautier (exerçant les fonctions de membre du Comité de Direction et de membre de comité de Surveillance au sein de la Société) a été nommé Président de la Société, pour une durée équivalente à celle de ses fonctions de membre actuel du Comité de Direction de la Société, en remplacement de Monsieur Philippe Pavageau.

Monsieur Dominique Vautier ne conservera pas les fonctions de membre du Comité de Surveillance de la Société qui lui ont été conférées aux termes des décisions de la collectivité des associés en date du 30 juin 2017, dont il démissionne concomitamment à effet du même jour.

Par ailleurs, Monsieur Dominique Vautier a également été nommé Président des sociétés Alkos, Inter Cosmétiques et Sagal, suivant décisions de l'associée en date du 14 janvier 2019 de chacune de ces sociétés, pour une durée indéterminée à compter du 15 février 2019, en remplacement de Monsieur Monsieur Philippe Pavageau démissionnaire.

4. Evolution prévisible du Groupe

Nous prévoyons un chiffre d'affaires 2019 en progression d'environ 40% par rapport à 2018 pour la société INTER COSMETIQUES.

Le démarrage de l'exercice 2019 de l'activité de la société SAGAL se déroule avec quelques difficultés industrielles (pannes machines). Le Chiffre d'affaires 2019 devrait être en régression de 4 %.

Le chiffre d'affaires annuel attendu de l'activité de la société ALKOS COSMETIQUES en 2019 devrait être en baisse de 20% par rapport à 2018.

Au niveau de la société-mère AAXEN, les prestations de facturations de l'année 2019 devraient progresser légèrement de 8 % par rapport à 2018.

5. Activités en matière de recherche et de développement au sein du Groupe

Le Groupe a, à travers ses filiales INTERCOSMETIQUES, SAGAL, et ALKOS COSMETIQUES, réalisé de nombreux travaux de Recherche et de Développement (formules, textures, produits.), dans le cadre du développement commercial du Groupe.

- **Concernant la société INTER COSMETIQUES :**

Il est rappelé que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprenaient un crédit d'impôt recherche pour un montant de 130 K€. Pour 2018, le crédit d'impôt recherche s'élève à 125 K€. Le total des dépenses de recherche comptabilisées dans les charges de l'exercice et ayant servi de base au calcul du crédit d'impôt représente une somme de 415 K€.

- **Concernant la société SAGAL :**

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 comprenaient un crédit d'impôt recherche pour un montant de 23 K€. Pour 2018, le crédit d'impôt recherche s'élève à 21 K€.

Le total des dépenses de recherche comptabilisées dans les charges de l'exercice et ayant servi de base au calcul du crédit d'impôt représente une somme de 70 K€.

- **Concernant la société ALKOS COSMETIQUES :**

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprenaient un crédit d'impôt recherche pour un montant de 64K€. Pour 2018, le crédit d'impôt recherche s'élève à 66 K€. Le total des dépenses de recherche comptabilisées dans les charges de l'exercice et ayant servi de base au calcul du crédit d'impôt représente une somme de 220 K€.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018, les frais de Recherche et Développement se sont élevés pour le Groupe à 807 K€.

6. Résultats économiques et financiers du Groupe

Les résultats du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 49 314 982 € contre 51 680 076 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 50 457 523 € contre 52 886 026 € au titre de

l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 53 484 553 € contre 51 915 336 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est de (3 027 030) € contre 970 689 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à 2 416 339 € contre (1 422 808) € au titre de l'exercice précédent et le résultat courant des entreprises intégrées est de (610 691) € contre (452 119) € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de 500 534 €, de l'absence de participations des salariés aux résultats et d'un montant de crédit d'impôt sur les bénéfices de 492 812 €, le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 145 396 € contre une perte de 596 079 € au titre de l'exercice précédent.

Examen du bilan consolidé

La comparaison des principaux postes de l'actif fait apparaître les variations suivantes (en € et par arrondi) :

	31.12.2018	31.12.2017
ACTIF IMMOBILISE		
- Immobilisations incorporelles	1 857 779	2 237 402
- Immobilisations corporelles	15 160 139	15 956 997
- Immobilisations financières	313 613	30 421
ACTIF CIRCULANT		
- Stocks et en cours	8 213 072	7 732 255
- Avances et Acomptes versés sur commandes	28 473	13 290
- Créances clients et comptes rattachés	502 642	803 202
- Autres créances	4 752 089	5 443 383
- Valeurs mobilières de placement	/	/
- Disponibilités	1 586 625	2 860 760
- Charges constatées d'avance	177 248	238 051
TOTAL	32 591 680	35 315 762

La comparaison des principaux postes du passif fait apparaître les variations suivantes (en € et par arrondi) :

	31.12.2018	31.12.2017
Capitaux propres	9 352 186	4 827 806
Autres fonds propres	146 250	25 637
Provisions pour risques	816 103	2 895 764
Provisions pour charges	450 932	416 281
Dettes	21 826 208	27 150 274
TOTAL	32 591 680	35 315 762

Examen des variations du compte de résultat (en € et par arrondi) :

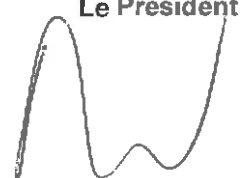
	31.12.2018	31.12.2017
. Produits d'exploitation	50 457 523	52 886 026
. Charges d'exploitation	53 484 553	51 915 336
. Résultat d'exploitation	(3 027 030)	970 689
. Résultat financier	2 416 339	(1 422 808)
. Résultat exceptionnel	500 534	47 375
. Participation des salariés	/	/
. Impôts sur les bénéfices	(492 812)	(45 924)
. Résultat ensemble consolidé	145 396	(596 079)

7. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous donnerons lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels procéderont aux contrôles et vérifications prévus par la réglementation en vigueur.

* * *

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous seront présentés.

Le Président


C.C. AUDIT

17, Avenue d'Italie
75013 PARIS

SCOREX

10, Rue Lauriston
75116 PARIS

MEMBRES DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE 2018**

S.A.S. AAXEN

**20, Avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS**

S.A.S. AAXEN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale annuelle,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale annuelle, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : importance relative, continuité d'exploitation et permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux associés.

V. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

a) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

b) Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris
Le 14 juin 2019

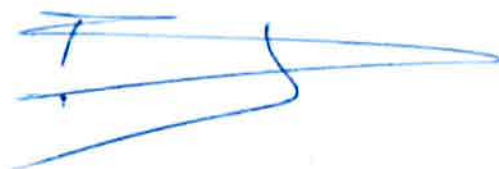
Pour la société C.C. AUDIT

Karim MALOU
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Karim Malou', with a large, sweeping flourish extending from the end.

Pour la société SCOREX

Jean-Michel BROSSARD
Commissaire Aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Michel Brossard', with a large, sweeping flourish extending from the end.

BILAN ACTIF

	EXERCICE 31/12/2018	EXERCICE 31/12/2017
<u>Actif immobilisé</u>		
Écarts d'acquisition	1 008 357	1 245 617
Immobilisations incorporelles	849 422	991 785
Immobilisations corporelles	15 160 139	15 956 997
Immobilisations financières	313 613	30 421
Titres mis en équivalence		
<u>Actif circulant</u>		
Stocks et en cours	8 213 072	7 732 256
Avances et acptes versés sur commandes	28 473	13 290
Clients et comptes rattachés	502 642	803 202
Autres créances et comptes de régularisation	4 929 337	5 681 434
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 586 625	2 860 760
Total de l'actif	32 591 680	35 315 762

BILAN PASSIF

	EXERCICE 31/12/2018	EXERCICE 31/12/2017
<u>Capitaux propres</u> (Part du groupe)		
Capital (1)	10 418 410	4 979 426
Primes (1)	299 467	299 467
Réserves et résultat consolidés (2)	-1 251 169	-336 564
Autres (3)	-114 522	-114 522
Intérêts minoritaires		
<u>Provisions</u>	1 267 035	3 312 044
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières (dt avances conditionnées)	7 750 870	13 721 462
Avances et acptes reçus sur commandes	188 131	257 935
Fournisseurs et comptes rattachés	7 783 932	6 434 995
Autres dettes et comptes de régularisation	6 249 526	6 761 519
Total du passif	32 591 680	35 315 762

(1) de l'entreprise mère consolidante

(2) dont résultat net de l'exercice = + 145 396 €

(3) à détailler dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés (Part du groupe)

COMPTE DE RÉSULTAT

	EXERCICE 31/12/2018	EXERCICE 31/12/2017
Chiffre d'affaires	49 314 982	51 680 076
Autres produits d'exploitation	1 142 541	1 205 950
Achats consommés	-21 558 008	-21 439 377
Charges de personnel (1)	-16 665 137	-17 272 777
Autres charges d'exploitation	-11 615 674	-10 224 853
Impôts et taxes	-994 322	-1 022 925
Dotations aux amortissements et dépréciations	-2 651 412	-1 955 405
Résultat d'exploitation	-3 027 030	970 689
Charges et produits financiers	2 416 339	-1 422 808
Résultat courant des entreprises intégrées	-610 691	-452 119
Charges et produits exceptionnels (2)	500 534	47 376
Impôt sur les résultats & crédits d'impôt	492 812	45 924
Résultat net des entreprises intégrées	382 656	-358 819
Résultat net des entreprises cédées		
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-237 260	-237 260
Résultat net de l'ensemble consolidé	145 396	-596 079
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	145 396	-596 079
Résultat par action	0,03	-0,12
Résultat dilué par action	0,03	-0,04

(1) y compris participation des salariés

(2) hors amortissement des écarts d'acquisition et résultat des entreprises cédées

Etats financiers au 31/12/2018

Annexe

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation s'établit comme suit :

Sociétés	Lien juridique % contrôle	Méthode de consolidation	Siège social	N° Siren
AAXEN	Société mère		20 avenue Franklin Roosevelt 75 008 PARIS	503 182 073
ALKOS COSMETIQUES	Filiale 100%	Intégration globale	Zac de Landacres 62360 HESDIN L'ABBE	343 967 527
INTER COSMETIQUES	Filiale 100%	Intégration globale	11 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	339 646 630
SAGAL	Filiale 100%	Intégration globale	2 Chemin Croix St Mathieu 28320 GALLARDON	318 649 381

Ces sociétés interviennent sur le marché mondial des produits cosmétiques.

Evènements significatifs de l'exercice

Conversion des obligations en actions :

En date du 19 décembre 2018, les 5 438 984 obligations convertibles en actions émises par la société AAXEN et détenues par la société FINNLEY ont été converties en 5 438 984 actions de 1 € de valeur nominale. La prime de non conversion provisionnée au 31 décembre 2017 pour un montant de 2 720 780 € a en conséquence été reprise.

Le capital social d'AAXEN se trouve ainsi porté de 4 979 426 € à 10 418 410 €. Il est divisé en 10 418 410 actions de 1 € de valeur nominale.

Contrôle fiscal :

Courant 2016, la société AAXEN a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014. Une proposition de rectification reçue en juillet 2016 remet en cause la déduction des primes de non conversion des emprunts obligataires qu'elles soient versées (1 328 k€ pour 2014) ou provisionnées (644 k€ au 31 décembre 2014). La société a contesté le bien-fondé de cette position. Fin 2018, l'administration a confirmé ses redressements (669 k€ plus 52 k€ de pénalités) et mis en recouvrement le rappel relatif à l'exercice 2014. Une provision d'un montant de 730 k€ (frais de procédure inclus) a été comptabilisée à la clôture de l'exercice. La procédure contentieuse se poursuit.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Progiciel de gestion intégré Groupe :

Le nouveau progiciel de gestion intégré du Groupe a été mis en service le 2 mai 2018. Son coût total s'élève à 955 k€ et comprend les heures de développement facturées par les trois sociétés filiales (372 k€ en 2017 et 111 k€ en 2018 présentés dans le compte de résultat consolidé en "production immobilisée"). Il fait l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 3 ans.

Préfinancement du CICE :

Les créances de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi du Groupe, pour les exercices 2016 et 2017, ont été mobilisées auprès de BPI.FRANCE. L'avance de trésorerie qui en a résulté représente une somme de 859 k€.

Déménagement de la société INTER COSMÉTIQUES :

La société INTER COSMÉTIQUES a transféré son siège social, ses moyens de production et ses stocks à Angers dans des locaux pris à bail auprès d'une société d'économie mixte.

Les deux usines de Beaucouzé, financées initialement par crédit-bail, ont été cédées en avril 2018 moyennant un prix de vente total de 2 270 k€.

Les frais liés aux déménagements ont été comptabilisés dans les charges exceptionnelles à hauteur de 118 k€ en 2017 et 79 k€ en 2018.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis et présentés en conformité avec les principes et normes comptables françaises et le règlement CRC n° 99-02.

Dates de clôture & durée de l'exercice

Toutes les sociétés intégrées clôturent leur bilan à la date du 31 décembre.

L'exercice considéré a une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Principes comptables & méthodes d'évaluation

Ecart d'acquisitions

Les écarts d'acquisition résultent d'une comparaison entre le coût d'acquisition ou d'apport des titres et la quote-part de situation nette acquise.

Pour les filiales INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES, les calculs effectués sur la base des comptes au 31 décembre 2007 sont restés inchangés depuis, soit un écart d'acquisition positif de 5 749 k€ pour INTER COSMÉTIQUES et SAGAL et un écart négatif de 150 k€ pour ALKOS COSMÉTIQUES (comptabilisé en provisions).

Leur amortissement, initialement étalé sur 7 ans dans la logique du financement mis en place pour l'acquisition des titres, a été allongé de 7 à 15 ans à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2012 pour tenir compte du contexte économique.

Fonds de commerce

Le fonds commercial inscrit à l'actif des comptes individuels de la société ALKOS COSMÉTIQUES pour une valeur brute de 2 211 k€ a été transféré, pour la présentation du bilan consolidé, dans un compte "Ecart d'acquisition".

Par dérogation au traitement initialement retenu pour les écarts d'acquisition (amortissement sur 7 ans), ce montant a été amorti à 100% sur le premier exercice de consolidation (2008) par imputation sur les réserves consolidées étant considéré qu'un traitement différent se serait révélé impropre à donner une image fidèle du patrimoine et du résultat des exercices futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées, comme pour les exercices précédents, à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés après identification éventuelle des composants, en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens et selon un mode linéaire.

Les amortissements dérogatoires constatés dans les comptes sociaux sont neutralisés dans les comptes consolidés.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Logiciels, brevets	1 à 10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements des constructions	10 à 20 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel et outillage	3 à 20 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 20 ans
- Matériel de transport	5 ans

La société ALKOS COSMÉTIQUES a procédé au refinancement de matériels industriels acquis au cours de l'exercice pour un montant de 321 k€ par la conclusion d'un contrat de crédit-bail (retraité en consolidation comme il est dit ci-après). De plus, à la suite d'une vérification fiscale, cette société a procédé à des reclassements entre le compte "agencements des constructions" et "agencements industriels" pour un total de 374 k€.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Les produits en cours de production et les produits finis sont évalués à leur coût de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée pour les articles dont la commercialisation s'avère difficile ou dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau des flux de trésorerie, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Pour la gestion de leurs créances clients, les sociétés INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES font appel à une société d'affacturage. Le contrat renégocié en septembre 2017 prévoit une clause d'absence de recours du Factor et n'est donc plus retraité en consolidation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Comptes et produits financiers

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur valeur d'entrée et font éventuellement l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque le cours à la date d'inventaire est inférieur à cette valeur d'entrée.

Les dividendes reçus des filiales par la société mère (soit un montant de 950 k€ en 2018) sont annulés en consolidation.

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion comptabilisés dans les comptes sociaux ont été éliminés par la constatation d'un gain ou d'une perte de change et les provisions correspondantes annulées.

Crédits-bails et locations financières avec option d'achat

Ces contrats ont été retraités pour l'établissement des comptes consolidés par la constatation d'un achat à crédit amorti en fonction de la durée de vie prévue du bien.

Les loyers sont annulés et remplacés par l'enregistrement d'une charge financière, d'une dotation aux amortissements et d'un amortissement du financement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent les éléments suivants :

- Provisions pour litiges fiscaux : 730 k€ (cf. "évènements significatifs de l'exercice" ci-dessus)
- Provisions pour litiges sociaux : 86 k€ (organismes sociaux et risques prud'homaux) ;
- Provision des engagements de retraite : 394 k€ (étant rappelé que l'engagement relatif à la société SAGAL est intégralement couvert par un contrat d'assurance) ;
- Provision d'indemnités de départ de salariés : 30 k€ ;
- Provision des écarts d'acquisitions négatifs : 26 k€.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Impôts exigibles et différés

La charge d'impôt sur les sociétés comprend l'impôt exigible de l'exercice ainsi que l'impôt différé calculé d'une part sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et d'autre part sur les retraitements et éliminations de consolidation.

Par prudence, les déficits fiscaux reportables n'ont pas donné lieu à constatation d'un impôt différé actif.

Au 31 décembre 2018, les actifs et passifs d'impôts différés, calculés au taux de 28 % (au lieu de 33,33 % en 2017), peuvent être ainsi résumés :

Impôts différés (en k€)	Actif	Passif
sur :		
Différences temporaires	23	
Indemnités de départ à la retraite	110	
Crédit-bail & locations financières		504
Amortissements dérogatoires		714
Plus-values en report d'imposition		555
	133	1 773

Quant à la "preuve de l'impôt", elle s'établit comme suit (en k€) :

Résultat comptable consolidé avant impôt	- 347
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	508
Imputation des déficits fiscaux antérieurs	-
Différences permanentes	- 207
Amort.& reprise des écarts d'acquisition	231
Résultat fiscal consolidé taxable à 28%	185
Charge d'impôt à 28%	52
Contribution additionnelle	-
Crédits d'impôt recherche	- 242
Impact du changement de taux 33,33 à 28% (1)	- 302
Crédit net d'impôt	- 492

(1) En application du règlement CRC n° 99-02, l'effet de la variation du taux d'impôt entre 2017 et 2018 a été comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Intégration fiscale

Les comptes des sociétés AAXEN, INTER COSMÉTIQUES, SAGAL et ALKOS COSMÉTIQUES sont intégrés fiscalement depuis le 1er janvier 2009. La convention d'intégration fiscale stipule que chaque société filiale continue de calculer et comptabiliser son impôt sur les bénéfices comme en l'absence d'intégration.

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont maintenus en totalité dans les charges de l'exercice de leur engagement.

Titres propres

Les Bons de Souscriptions d'Actions propres (BSA) qui apparaissent dans les comptes sociaux d'AAXEN parmi les "autres immobilisations financières" sont présentés dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres (115 k€).

Résultat courant / Résultat exceptionnel

Outre l'amortissement des écarts d'acquisition présenté sur une ligne séparée (237 k€), le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, les plus ou moins-values de cession d'éléments d'actifs, les charges et produits liés aux litiges ou aux sinistres d'une ampleur exceptionnelle ainsi que les amendes, pénalités et rappels ou restitutions d'impôts ou de cotisations. Le détail du résultat exceptionnel est fourni dans les pages suivantes.

Notes complémentaires concernant la société INTER COSMÉTIQUES :

Le litige fiscal portant sur les crédits d'impôt recherche relatifs aux années 2010 à 2013 s'est soldé au cours de l'exercice par leur remboursement sous déduction d'un montant de 62 k€. La provision antérieurement constituée pour le même montant a été reprise.

Comme indiqué ci-dessus, les frais de déménagement engagés en 2018 ont été comptabilisés en résultat exceptionnel pour un montant de 79 k€

Notes complémentaires concernant la société SAGAL :

Les reprises de provisions exceptionnelles de l'exercice concernent des risques sociaux (27 k€).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Notes complémentaires concernant la société ALKOS COSMÉTIQUES :

Courant 2018, la société ALKOS COSMÉTIQUES a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les exercices 2015 et 2016. Il s'est soldé par un rappel de contribution foncière des entreprises pour un montant de 28 k€ assorti de 3 k€ de pénalités.

Les autres éléments tels que les ajustements des charges à payer des exercices précédents sont comptabilisés en résultat courant même s'ils concernent des exercices antérieurs.

Modalités de calcul du résultat par action

Le calcul du résultat par action tient compte, le cas échéant, des variations du capital intervenues au cours de l'exercice et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Quant au résultat dilué par action, il est calculé en intégrant le nombre d'actions à émettre en présence d'emprunts obligataires convertibles en actions et en retraçant le résultat net du montant des intérêts obligataires comptabilisés au cours de l'exercice.

Autres éléments d'information

Social :

L'effectif du groupe pour l'exercice 2018 s'établit à 150 cadres et assimilés et 238 employés et ouvriers.

Le total des frais de personnel s'élève à 16 665 k€ (il n'y a pas de participation des salariés pour l'exercice 2018).

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration ou de direction n'est pas communiqué car cela reviendrait pratiquement à divulguer une rémunération individuelle.

Les comptes au 31 décembre 2018 intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant total de 536 k€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé au taux de 6% (contre 7% en 2017) en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2018.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Frais de recherche :

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les charges et donnent lieu au calcul d'un crédit d'impôt recherche, soit un montant de 242 k€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et une base totale de dépenses pour le groupe de 807 k€.

Honoraires des Commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires pris en charges au cours de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes des sociétés du Groupe s'élève à 87 k€.

Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations : acquisitions & virements poste à poste	Diminutions : cessions & virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2018
Ecarts d'acquisitions	5 748 992				5 748 992
Ecarts d'acquisitions (Fds de commerce AC)	2 210 511				2 210 511
Autres immobilisations incorporelles	1 799 890		134 283	7 669	1 926 504
Terrains	69 748			51 182	18 566
Terrains (Retraitement CB)	852 702			221 509	631 193
Constructions	3 552 093			1 812 786	1 739 307
Constructions (Retraitement CB)	7 727 733			2 451 215	5 276 518
Installat.aménag. des constructions	2 170 022		34 803	1 189 344	1 015 481
Matériel et outillage	14 773 824		2 409 705	511 517	16 672 012
Matériel et outillage (Retraitement CB)	8 722 027		321 060	10 372	9 032 714
Installations générales et aménagements	159 212		92 216	38 831	212 597
Matériel de transport	11 481				11 481
Matériel de transport (Retraitement CB)					
Matériel de bureau et mobilier	982 104		84 144	26 998	1 039 250
Matériel de bureau (Retraitement CB)	94 392				94 392
Immob.corporelles en cours & acomptes	1 149 265		817 905	1 149 266	817 904
Autres titres immobilisés et dépôts	30 421		283 251	60	313 612
TOTAL	50 054 417		4 177 367	7 470 750	46 761 035

dont virements de poste à poste

1 523 339

Amortissements

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations : dotations de l'exercice & virt poste à poste	Diminutions : sorties d'immobilisations & virt poste à poste	Montant des amortissements au 31/12/2018
Ecarts d'acquisition	4 503 375		237 260		4 740 635
Ecarts d'acquisitions (Fds de commerce AC)	2 210 511				2 210 511
Autres immobilisations incorporelles	808 107		276 648	7 668	1 077 087
Constructions	2 953 372		34 692	1 327 361	1 660 703
Constructions (Retraitement CB)	4 119 325		175 884	2 448 428	1 846 781
Installat. Aménagements des constructions	1 424 375		50 670	692 574	782 471
Matériel et outillage	10 941 380		742 300	170 952	11 512 728
Matériel et outillage (Retraitement CB)	3 845 308		721 871	10 372	4 556 807
Installations générales et aménagements	67 934		23 454	23 744	67 644
Matériel de transport	11 481				11 481
Matériel de transport (Retraitement CB)	0				0
Matériel de bureau et mobilier	850 036		42 709	24 479	868 266
Matériel de bureau (Retraitement CB)	94 392				94 392
TOTAL	31 829 596		2 305 488	4 705 578	29 429 505

Provisions

	Montant au début de l'exercice	Variation de Périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2018
Provisions pour litiges	174 984		730 000	88 881	816 103
Provisions pour risques & chg finan. (PNC)	2 720 780			2 720 780	
Autres provisions pour risques & charges			30 100		30 100
Provisions pour engagement retraite	383 678		12 283	1 521	394 440
Provisions "écarts acquisition négatifs"	32 603			6 210	26 393
Dépréciations des stocks & en cours	228 122		540 802	228 123	540 801
Dépréciations des créances clients	22 508				22 508
Autres dépréciations					
TOTAL	3 562 675		1 313 185	3 045 515	1 830 345

Variation des Emprunts & Avances conditionnées

(hors intérêts courus)

	Capital restant dû au 01/01/18	Variation de Périmètre	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Capital restant dû au 31/12/2018
Avances conditionnées					
	25 637		146 250	25 637	146 250
Emprunts obligataires					
	5 438 984			5 438 984	
Emprunts auprès des Ets Crédit					
Aaxen					
Alkos Cosmétiques					
Inter Cosmétiques					
Sagal					
sous total					
Retraitement contrats Crédit Bail & locations financières					
Inter Cosmétiques	392 057		365 940	205 264	552 733
Alkos Cosmétiques	7 592 802		321 060	1 081 179	6 832 682
Sagal	3 145			3 145	0
sous total	7 988 004		687 000	1 289 588	7 385 415
Retraitement contrats Affecturage					
Emprunts & dettes Fin. Diverses					
Aaxen					
Alkos Cosmétiques					
sous total					
TOTAL	13 452 625		833 250	6 754 209	7 531 665

Échéances d'Emprunts

(hors intérêts courus)

	Capital restant dû au 31/12/2018	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Aaxen				
sous total				
Emprunts auprès des Ets Crédit				
Aaxen				
sous total				
Retraitement contrats Crédit Bail & locations financières				
Inter Cosmétiques	552 733	160 772	391 961	
Alkos Cosmétiques	6 832 682	1 125 122	2 847 803	2 859 757
Sagal				
sous total	7 385 415	1 285 894	3 239 764	2 859 757
Retraitement contrats Affacturage				
Emprunts & dettes Fin. Diverses				
sous total				
TOTAL	7 385 415	1 285 894	3 239 764	2 859 757

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	313 613		313 613
	Clients douteux ou litigieux	26 860		26 860
	Autres créances clients	498 290	498 290	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	9 000	9 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 247	172 247	
	Impôts sur les bénéfices	1 720 949	267 393	1 453 556
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 511 491	1 511 491	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	50 775	50 775	
	Groupe et associés (2)	8	8	
	Débiteurs divers	1 287 618	1 287 618	
	Charges constatées d'avances	177 248	177 248	
	TOTAL DES CREANCES	5 768 100	3 974 071	1 794 028
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	210 407	210 407		
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	8 799	8 799		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	7 385 415	1 285 894	3 239 764	2 859 757
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 783 932	7 783 932		
	Personnel et comptes rattachés	1 506 388	1 506 388		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 590 325	1 590 325		
	Impôts sur les bénéfices	1 773 095	14 735	840 279	918 081
	Taxes sur la valeur ajoutée	178 795	178 795		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	361 528	361 528		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	234 786	234 786		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	584 047	584 047		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	20 560	20 560		
	TOTAL DES DETTES	21 638 077	13 780 196	4 080 043	3 777 838
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		833 250			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 754 209			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Élément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		49 314 982
Production vendue Biens		47 527 788
<i>Ventes Prod. Finis France</i>	24 544 788	
<i>Ventes Prod. Finis Export</i>	23 311 857	
<i>RRR accord./pds finis France</i>	(296 323)	
<i>RRR accord./pds finis Export</i>	(32 534)	
Production vendue Services		1 787 194
<i>Prestations condit. France</i>	125 039	
<i>Prestations condit. Export</i>	173 584	
<i>Produits annexes France</i>	826 642	
<i>Produits annexes Export</i>	661 928	
Chiffre d'affaires par marché géographique		49 314 982
Chiffre d'affaires FRANCE		25 200 147
<i>Ventes Prod. Finis France</i>	24 544 788	
<i>RRR accord./pds finis France</i>	(296 323)	
<i>Prestations condit. France</i>	125 039	
<i>Produits annexes France</i>	826 642	
Chiffre d'affaires EXPORT		24 114 835
<i>Ventes Prod. Finis Export</i>	23 311 857	
<i>RRR accord./pds finis Export</i>	(32 534)	
<i>Prestations condit. Export</i>	173 584	
<i>Produits annexes Export</i>	661 928	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des produits exceptionnels		2 686 651
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		500
<i>Autres prod. except. gest.</i>	500	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 591 060
<i>Prod. cessions immob.corp.</i>	2 591 060	
Reprises sur provisions et transferts de charges		95 091
<i>Rep. Prov. pour litiges</i>	88 881	
<i>Rep. Prov. Ecart Acq. Négatif</i>	6 210	
Total des charges exceptionnelles		2 186 117
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		214 347
<i>Pénalités sur marchés</i>	42 583	
<i>Amendes et pénalités</i>	3 306	
<i>Rappel d'impôts</i>	27 947	
<i>Charges except./opér.gestion</i>	78 630	
<i>Chg except. sur litiges</i>	61 881	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 241 770
<i>Val. nette cpta. immo. corpor.</i>	1 241 770	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		730 000
<i>Dot.Prov. pour litiges</i>	730 000	
Résultat exceptionnel		500 534

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2018

TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	
Indemnités journalières de Sécurité Sociale et de Prévoyance	108 796
Avantages en nature	75 146
Remboursement indemnités de départ	28 480
Remboursement de frais et formations	17 515
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	
TOTAL	229 937

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautionnements et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Contrats souscrits par INTER COSMETIQUES (CB mobiliers)			197 821	
Contrats souscrits par ALKOS COSMETIQUES (CB mobiliers)			3 060 895	
Contrats souscrits par ALKOS COSMETIQUES (CB immobilier)			3 900 001	
			7 158 717	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Engagements de retraite provisionnés			394 440	
Engagements de retraite couverts par un contrat d'assurance (SAGAL)			72 797	
			467 237	
Autres engagements				
BP1 - Préfinancement créance CICE Groupe 2016			264 082	
BP1 - Préfinancement créance CICE Groupe 2017			594 573	
			858 655	
Total des engagements financiers (1)			8 484 609	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

Variation des Capitaux Propres Consolidés

	Capitaux Propres au 01/01/2018	Affectation du résultat 2017	Dividendes versés par la société mère	Conversion obligations en actions	Reclassement des titres propres	Variation des écarts de conversion	Résultat consolidé 2018	Capitaux Propres au 31/12/2018
Capital social	4 979 426			5 438 984				10 418 410
Primes d'émission	299 467							299 467
Titres de l'entreprise consolidante	-114 522							-114 522
Ecart de conversion								
Réserves consolidées	259 515	-596 079	-1 060 000					-1 396 565
Report à nouveau								
Résultat groupe 2017	-596 079	596 079						
Résultat groupe 2018							145 396	145 396
	4 827 806		-1 060 000	5 438 984			145 396	9 352 186

Contribution des Sociétés au Résultat du Groupe

SARL Cabinet COULLIEN UNGER

AAXEN CONSOLIDÉ

Page : 39

	AAXEN	Inter Cosmétiques	Sagal	Alkos Cosmétiques	Sociétés cédées	Total au 31/12/2018
Résultats individuels	3 052 961	-1 315 662	-122 881	-540 206		1 074 213
Retraitements de consolidation :						
Résultat net des entreprises cédées						
Retraitement plus-value cession des titres						
Amort. Ecart acquisition	-237 260					-237 260
Reprise Prov. Ecart acquisition	6 210					6 210
Annulation dividendes reçus des filiales	-950 000					-950 000
Annul. Amort. dérogatoires / immob.	-2 240	-177 391	14 206	-33 988		-199 413
IS différé / amortis. dérogatoires immob.	627	49 669	-3 978	9 517		55 836
Annul. autres amort. dérogatoires		70 270				70 270
Cession terrains acquis en crédit bail		-221 508				-221 508
Retraitements des crédits baux		54 966	16	374 342		429 323
IS différé / retraitements crédits baux		-15 390	-4	-104 816		-120 211
Retraitements des LOA				-40 274		-40 274
IS différé / retraitements LOA				11 277		11 277
Provision Indemnités de fin de carrière	-5 687	-6 596				-12 283
IS différé / provision indem. fin carrière	1 592	1 847				3 439
Retraitement écarts conversion passif	-595	-10 283		-13 803		-24 680
IS différé / différences temporaires		-837	29	-1 207		-2 016
Retraitements cessions internes d'immob.						
IS différé / retrait. cessions internes	-1 629	98 795	13 858	191 450		302 475
Ajustement taux IS 33,1/3% à 28%						
Ajustement divers						
Résultat consolidé	1 863 980	-1 472 122	-88 754	-147 708		145 396